



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

## **CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'OFFICIERS DE PORT ADJOINTS**

**- SESSION 2010 -**

### **ÉPREUVE N° 1**

**COMPOSITION SUR PLUSIEURS QUESTIONS RELATIVES  
AU DROIT PUBLIC ET AU DROIT APPLIQUÉ  
AU MILIEU MARITIME ET PORTUAIRE**

**Pour cette épreuve, certaines questions sont obligatoires,  
d'autres au choix du candidat**

**Durée : 3H00 - Coefficient 3**

## QUESTIONS OBLIGATOIRES

1. Le contenu du Procès Verbal de contravention de grande voirie.
2. Les polices portuaires autres que la police de la grande voirie.

## QUESTIONS AUX CHOIX DU CANDIDAT

**Pour cet exercice, le - la candidat (e) traitera, selon son choix, une des trois questions suivantes :**

1. Notion et régime juridique du remorquage.
  2. Les différents régimes d'organisation des ports français.
  3. Vous êtes de permanence, vous êtes seul, il est 2H00 du matin, on vous annonce une pollution par hydrocarbures dans l'enceinte du grand port maritime : quelles sont les procédures et actes juridiques à mettre en œuvre ? Décrivez très précisément et chronologiquement la manière dont vous gérez les aspects juridiques de la crise.
-